

Le 1^{er} juin 2026, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué conformément aux articles L2121-12 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en séance publique, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JAVELLE, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mai 2026

Présents : M. Hervé JAVELLE, M. Philippe BONNEFOND, Mme Caroline ZANDER, Mme Annabel TAILLANDIER, M. Sébastien FAUST, Mme Valérie PICQ, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Michel MANDIN, M. Michel COUCHOUX, Mme Édith FALLOT, M. Christian BERINCHE, M. Bruno BERTHOLET, M. Philippe BANCEL, Mme Colette GARCIA, M. Emmanuel BOURGIN, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, Mme Mélanie ADAMO, M. Jean-Nicolas JOUVE, Mme Kim JAMMES, M. Alexis GIRY, Mme Marie-Yvonne GOJON-JEVIN, M. François BEHAGUE, M. Brice MEON.

Absents : M. Rémy GIRARDON, Mme Célia DUMAS, Mme Jennifer DAUPHY-SABY.

Procurations : M. Rémy GIRARDON à M. Michel COUCHOUX, Mme Célia DUMAS à M. Hervé JAVELLE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY à Mme Valérie PICQ.

Secrétaire : M. Michel COUCHOUX

OBJET : Mise à jour du règlement intérieur du restaurant scolaire municipal

Rapporteur : Sébastien FAUST

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de mettre à jour le règlement du restaurant scolaire municipal en vigueur depuis le 9 septembre 2025, notamment apporter des précisions sur la prise en charge des élèves sur la pause méridienne.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

Décide par 26 voix Pour et 1 Abstention :

- **D'APPROUVER** le nouveau règlement du restaurant scolaire municipal applicable dès transmission au représentant de l'Etat, tel qu'annexé à la présente délibération.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

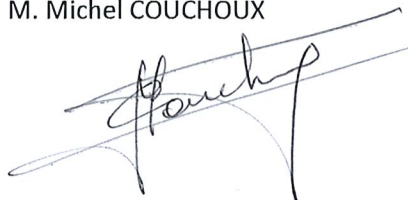
042-214200974-20260601-55-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2026

Fait et délibéré à La Fouillouse, le 1^{er} juin 2026

Le secrétaire de séance
M. Michel COUCHOUX



Le Maire
M. Hervé JAVELLE

